



Mesdames et Messieurs les élus du Tarn,

Les organisations syndicales des finances publiques du Tarn alertent les élus sur le projet de notre Direction Départementale, validé par le Ministre, visant à fermer définitivement les Trésoreries de Cordes, Alban et Valence d'Albigeois à compter du 1^{er} janvier 2018.

Ces fermetures s'inscrivent dans un processus mis en œuvre par notre Direction Générale dans le cadre d'une démarche stratégique visant à réduire les implantations des services publics financiers.

Dans notre département, depuis plus de 10 ans, ce sont 11 Trésoreries (Saint-Amans-Soult, Labruguière, Vabre, Cuq-Toulza, Vielmur-sur-Agout, Brassac, Monestiés, Lisle-sur-Tarn, Castelnaud-de-Montmiral, Montredon-Labessonnié, Lautrec) qui ont déjà fermé. Les fermetures de 3 Trésoreries supplémentaires au 1^{er} janvier 2018 : Cordes, Alban, Valence d'Albigeois augurent d'une accélération de la destruction du service public en milieu rural.

Le récent rapport de la Cour des Comptes sur *La situation et les perspectives des finances publiques* note d'ailleurs en page 158 : « Le réseau de la DGFIP est le plus étendu, avec 4 765 implantations locales en France, dont 4 648 en France métropolitaine (98 %). Il est composé de trésoreries (52,6 % des implantations) et de services des impôts pour les entreprises ou pour les particuliers (26,2 %). La France se caractérise ainsi par un nombre très élevé de structures fiscales en comparaison de ses voisins. Malgré le développement de la dématérialisation des procédures, le nombre des implantations de la DGFIP n'a baissé que de 3,6% entre 2011 et 2015. Une accélération du resserrement de ce réseau, tant pour ses implantations fiscales que pour ses trésoreries, est possible et nécessaire. »

La reprise par les médias de ce document, rédigé à la demande du gouvernement, pousse dans le sens de cette accélération. Or, c'est une logique purement comptable qu'adopte la Cour dans ses préconisations. Nous ne craignons pas d'affirmer que suivre cette voie ferait prendre le risque de mettre à mal la cohésion nationale et laisser une partie de la population sur le côté en engendrant à la fois une fracture numérique, générationnelle et territoriale.

Dans notre département depuis plus de 10 ans, ce sont 145 emplois détruits dans notre administration. Ces suppressions d'emplois ininterrompues se traduisent par une dégradation sans précédent des conditions de travail des agents et ont des conséquences néfastes pour l'exercice de nos missions. Le service public est sacrifié, sans regard pour les besoins des usagers.

En tant qu'organisations syndicales, mais aussi en tant que citoyens, nous considérons que le remplacement des services de proximité par la « e-administration » n'est pas une solution à hauteur de ces besoins, notamment pour les personnes les plus fragiles. La législation est de plus en plus complexe et les usagers sont toujours aussi nombreux à venir au guichet.

La Direction Départementale des Finances Publiques du Tarn a déjà réduit les horaires d'ouverture de nos centres au public (depuis le 1^{er} mars 2015).

A compter du 1^{er} septembre 2018, le Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement (SPFE) d'Albi sera purement et simplement supprimé d'Albi et transféré sur Castres, qui deviendra donc le point unique du département pour toutes ces questions. Par ailleurs, la Fondation iFRAP (Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques), en 2014, indique qu'un seul SPF par région est suffisant.

En 2016, à l'occasion de la lutte engagée par les élus contre la fermeture des trésoreries de Saint-Amans-Soult, Labruguière et Vabre, le Conseil Départemental avait voté une motion en faveur du maintien du service public et pour dénoncer le manque de concertation. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Lors du Comité technique local, qui se tiendra le lundi 24 juillet 2017, nos organisations syndicales défendront le service de proximité et s'opposeront aux fermetures des Trésoreries de Cordes, Alban et Valence d'Albigeois en émettant un vote négatif sur le projet du Directeur départemental des Finances Publiques.

Nous espérons pouvoir compter sur votre soutien pour obtenir le maintien de ces Trésoreries, en sachant que la solution qui sera vraisemblablement proposée par notre direction d'une permanence hebdomadaire sur les communes concernées ne remplacera pas un service public de plein exercice, et par expérience s'avérera peu durable.

Compte tenu de la démarche engagée par notre direction, nous nous tenons à votre disposition pour un entretien personnel afin de vous apporter toutes les précisions que vous estimerez nécessaires.

Veillez agréer Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Aurélien FABRE	Sophie BOUYGUES	Michel SUAU	Brigitte BELLUZO
Solidaires Finances Publiques 06-45-22-31-23	CGT Finances Publiques 06-87-24-23-47	F.O. DGFIP 06-88-91-47-14	CFDT – DGFIP 06-77-63-50-96